

Amos, le 26 août 2021

Madame Dominique Lavoie
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
675 René Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Projet nickélifère Dumont, retrait du renouvellement de la durée de validité de la demande de modification au décret 526-2015

Réf. : Dossier 3211-16-018

Madame Lavoie,

Nous vous avons adressé en septembre 2020 une demande de modification du décret gouvernemental afin d'obtenir l'autorisation de mettre en œuvre des changements apportés au projet Dumont et obtenir un renouvellement de la durée de validité du certificat d'autorisation.

Vous nous avez depuis adressés depuis une première série de questions et de commentaires à laquelle nous avons répondu le 3 mai dernier.

Lors d'un échange le 12 juillet avec les représentants de votre direction, Magneto Investments a été informé qu'une nouvelle étude serait requise pour que la partie de la demande de modification portant sur la prolongation de la durée de validité du certificat d'autorisation puisse être analysée. Cette étude viserait à produire de nouvelles modélisations de dispersion atmosphérique répondant aux méthodologies et directives qui encadrent actuellement la réalisation de telles modélisations au niveau des évaluations environnementales de projet.

Il nous a par ailleurs été indiqué qu'il était possible de continuer le traitement de la demande de modification pour la durée de validité actuelle tout en retirant de cette demande la partie concernant la prolongation de l'autorisation.

Ainsi, par la présente, nous désirons vous faire part de notre volonté d'enlever de la demande de modification, en cours d'analyse, le volet de la demande portant sur la prolongation de la durée de validité du décret accordé pour l'exploitation du projet Dumont.


Nous vous serions reconnaissants de nous dire si d'autres démarches, complémentaires à cette lettre, doivent être entamées pour s'assurer que l'analyse de notre dossier se poursuive en tenant compte de ce retrait dans notre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées,

Alger St-Jean

Directeur des opérations

Magneto Investment L.P.



c.c. M. Benjamin Jacob, MELCC
M^{me} Christine Martineau, WSP